

LE PRÉSIDENT

**Compte-rendu du conseil de communauté  
du 24 septembre 2009**

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général  
des collectivités territoriales

L'an deux mille neuf, le 24 septembre, à 16 heures30, le conseil de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville d'ORLEANS, salle du Conseil Municipal.

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN

Date de la convocation du Conseil de communauté : 18 septembre 2009

**ETAIENT PRESENTS :**

**BOIGNY-SUR-BIONNE** : M. Jean-Roger PLANÇON

**BOU** : Mme Nicole WOJCIK

**CHANTEAU** : Mme Eveline BLIN, M. Jean-Pierre LEIZOUR

**CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA)** : M. Jean-Marc BERNARD, M. Nicolas BONNEAU (jusqu'à 18 h 15 puis pouvoir à M. BERNARD), M. Jean-Louis FABRE représenté par M. Ameziane CHERFOUH

**CHECY** : Mme Virginie BAULINET, M. Rémy RABILLARD, M. Jean-Vincent VALLIES

**COMBLEUX** : M. Jacques BIE

**FLEURY-LES-AUBRAIS** : M. Jean-Pierre BARNOUX, M. Pierre BAUCHET, Mme Edith FOUCHER, Mme Monique LEMOINE, M. Bernard MEUNIER

**INGRE** : M. Arnaud JEAN (pouvoir à M. LAVAL jusqu'à 17 h 15 puis présent), M. Christian DUMAS représenté par M. Claude FLEURY

**MARDIE** : M. Hervé BONNIN (à partir de 17 h 00), M. Pierre CHARRON

**MARIGNY-LES-USAGES** : M. Eric ARCHENAUULT (à partir de 16 h 45)

**OLIVET** : M. Philippe BELOUET (représenté par Mme MARAVAL jusqu'à 17 h 30 puis présent), Mme Sophie PALANT, M. Michel ROQUES, M. Hugues SAURY

**ORLEANS** : M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Mme Isabelle BARANGER, Mme Béatrice BARRUEL (pouvoir à M. CARRE jusqu'à 16 h 55 puis présente), M. Laurent BLANLUET (à partir de 16 h 55), Mme Florence CARRE, M. Olivier CARRE, Mme Muriel CHERADAME (pouvoir à Mme GRIVOT jusqu'à 17 h 10 puis présente), Mme Marie CUGNY-SEGUIN, Mme Alexandra DE CHANGY, Mme Aude DE QUATREBARBES (à partir de 17 h 00), M. François FOUSSIER, M. Jean-Philippe GRAND, Mme Martine GRIVOT, Mme Alexandrine LECLERC, M. Philippe PEZET, Mme Thérèse SUIRE (pouvoir à Mme LECLERC jusqu'à 17 h 35 puis présente), M. Quentin THOMAS, M. Guy TORREILLES

**ORMES** : Mme Jeanne GENET, M. Alain TOUCHARD

**SAINT-CYR-EN-VAL** : M. Christian BRAUX, M. Claude QUITET

**SAINT-DENIS-EN-VAL** : M. Jacques MARTINET, M. Jérôme RICHARD, M. François-Xavier SAINTONGE représenté par Mme Marie-Philippe LUBET

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ORLÉANS VAL DE LOIRE

**SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN** : M. Pierre MOREAU

**SAINT-JEAN-DE-BRAYE** : M. Christophe LAVIALLE représenté par M. Patrick NADIN, M. Bruno MALINVERNO, Mme Colette MARTIN, M. Dominique RONCERAY (pouvoir à Mme MARTIN jusqu'à 17 h 15 puis présent), M. David THIBERGE représenté par Mme Brigitte JALLET

**SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE** : M. Christophe CHAILLOU, M. Lucien DENIAU, M. Pascal LAVAL, Mme Anne LE BIHAN, M. Marceau VILLARET

**SAINT-JEAN-LE-BLANC** : M. Christian BOIS, M. Jackie ZINSIUS

**SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN** : M. Thierry COUSIN, M. Jean-Claude HENNEQUIN

**SARAN** : Mme Françoise DIAZ, M. Bernard DUGALLEIX, M. Christian FROMENTIN, M. Roger RUFFIER

**SEMOY** : M. Laurent BAUDE, M. Pierre ODY

**ETAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :**

**BOIGNY-SUR-BIONNE** : Mme Michèle FOULIARD donne pouvoir à M. Jean-Roger PLANÇON

**INGRE** : M. Alfred DOMAGALA donne pouvoir à Mme Anne LE BIHAN

**MARIGNY-LES-USAGES** : M. Gilles LENDOM donne pouvoir à M. Eric ARCHENault (à partir de 16 h 45)

**OLIVET** : Mme Catherine SOULLIE donne pouvoir à M. Michel ROQUES

**ORLEANS** : M. Tahar BEN CHAABANE donne pouvoir à M. Guy TORREILLES, Mme Anne D'AUX donne pouvoir à Mme Aude DE QUATREBARBES (à partir de 17 h 00), M. Serge GROUARD donne pouvoir à M. Charles-Eric LEMAIGNEN, M. Michel MARTIN donne pouvoir à M. Philippe PEZET, M Florent MONTILLOT donne pouvoir à Mme Isabelle BARANGER, Mme Corine PARAYRE donne pouvoir à Mme Florence CARRE, Mme Muriel SAUVEGRAIN donne pouvoir à Mme Alexandra DE CHANGY

**SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN** : M. Christian OLIVE donne pouvoir à M. Pierre MOREAU

**SAINT-JEAN-LE-BLANC** : Mme Françoise GRIVOTET donne pouvoir à M. Christian BOIS

M. Jacques BIE remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

<b>Nombre de délégués composant l'assemblée .....</b>	<b>84</b>
Nombre de délégués en exercice .....	84
Quorum .....	43

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

**ASSEMBLEES DELIBERANTES**

**AD 01) Assemblées délibérantes - Approbation des procès-verbaux des séances du conseil de communauté des 17 février et 19 mars 2009**

Le conseil de communauté a approuvé les procès-verbaux des séances du conseil des 17 février et 19 mars 2009.

**AD 02) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des décisions prises par le président sur délégation du conseil de communauté**

Le conseil de communauté a pris acte des décisions ainsi que des marchés à procédure adaptée compris entre 4 000 et 50 000 € HT passés conformément à la délibération n° 1266 du conseil de communauté du 18 avril 2008 accordant délégation au Président, en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

**AD 03) Assemblées délibérantes - Compte rendu des délibérations prises par le bureau du 10 septembre 2009 sur délégation du conseil de communauté**

Le conseil de communauté a pris acte des délibérations adoptées par le bureau du 10 septembre 2009 en vertu de la délibération n° 1267 du conseil de communauté du 18 avril 2008 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

AD 04) Assemblées délibérantes - Composition des commissions - Représentation de la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Modifications

Le conseil de communauté a décidé, par un vote à l'unanimité, de ne pas procéder à un vote au scrutin secret pour la désignation de nouveaux membres des commissions, a désigné Madame Carole TURPIN, en qualité de membre suppléant de la commission «Finances», et Monsieur Jean-Claude HENNEQUIN en qualité de membres suppléant de la commission « Ressources», et titulaire de la commission « Déplacements » et a modifié en ce sens la délibération n° 1274 du conseil de communauté du 15 mai 2008 modifiée relative à la composition des commissions.

AD 05) Emploi - Insertion - Renouvellement de la composition de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion - Désignation des représentants de la communauté d'agglomération

Le conseil de communauté a décidé, par un vote à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation des représentants de la communauté d'agglomération au sein de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion et a désigné Madame Isabelle Baranger en qualité de représentante titulaire et Monsieur Jean-Pierre Leizour en qualité de représentant suppléant de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire au sein de la commission départementale de l'insertion et de l'emploi et de sa formation spécialisée compétente en matière d'insertion par l'activité économique.

## **FINANCES**

FI 01) Finances - Budget principal 2009 - Budget annexe assainissement 2009- Budget annexe pépinières 2009- Budget annexe Inexplosible 2009- Budget annexe Marché de gros- Décision modificative n°1 - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé la décision modificative n°1 :

- du budget principal,
- du budget annexe assainissement,
- du budget annexe pépinières, du budget annexe Inexplosible
- du budget annexe marché de gros.

FI 02) Finances - Gestion des Déchets - Unité de traitement des ordures ménagères - Traitement des déchets industriels banals - Tarifs pour l'exercice 2009 - Refacturation de la taxe Générale sur les Activités Polluantes - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé la refacturation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes prévue par la loi de finances pour 2009, aux producteurs de déchets industriels banals.

## **TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

TDD 01) Projet de Plan Régional pour la Qualité de l'Air (PRQA) - Avis

Le conseil de communauté a donné un avis favorable au projet de plan régional pour la qualité de l'air présenté par la région centre.

TDD 02) Développement durable - Agenda 21 - Plan climat - Partenariat en matière de maîtrise de la demande d'énergie - Approbation d'un protocole d'accord à passer avec EDF

Le conseil de communauté a approuvé un protocole d'accord à passer avec EDF, pour une durée de trois ans, ayant pour objet de définir et préciser les conditions de mise en œuvre du partenariat en matière de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables, sur le patrimoine et le territoire de la Communauté d'agglomération Orléans val de Loire.

## DEPLACEMENTS

### DEP 01) Déplacements - Délégation de service public des transports urbains - Dispositif de tarification sociale - Actualisation 2009 du tableau de plafonds des ressources - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le tableau actualisé concernant le plafond maximum de ressources mensuelles permettant la mise en œuvre du dispositif de tarification sociale comme suit :

Nombre de personnes composant le foyer	Montant du plafond mensuel 2009 en France métropolitaine
1 personne	626,75 €
2 personnes	940,17 €
3 personnes	1 128,17 €
4 personnes	1 316,17 €
au-delà de 4 personnes, par personne supplémentaire	+ 250,70 €

Date de révision annuelle : 1<sup>er</sup> juillet de chaque année

### DEP 02) Déplacements - Marché public de travaux - Travaux d'aménagement du terminus Rameau à FLEURY LES AUBRAIS - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'une consultation en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour l'aménagement de l'arrêt « Rameau » sur la commune de Fleury-les-Aubrais.

### DEP 03) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Marché public de travaux - Espaces verts - Fournitures et plantations (secteur 1 et 4) - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de passer un marché public de travaux relatif aux travaux d'espaces verts sur les secteurs 1 et 4 dans le cadre de la réalisation de la seconde ligne de tramway.

### DEP 04) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Réalisation de deux passerelles accolées au pont-route Riobé - Convention de financement et de gestion passée avec Réseau Ferré de France - Approbation d'un avenant n°1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 à la convention de financement et de gestion pour un montant de 169 595,00 € net à passer avec Réseau Ferré de France, ayant pour objet de définir les engagements réciproques des parties s'agissant des modalités de financement et d'exécution des études et missions nécessaires sur le périmètre RFF à la réalisation de deux passerelles sur le pont-route Riobé à Orléans.

### DEP 05) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Etude, fourniture, installation d'un système de gestion technique centralisé PCE/GTC - Marché public n°08LEO017 passé avec la société ROIRET TRANSPORT SAS - Résiliation - Approbation d'un avenant n°1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 au marché public n°08LEO017 passé avec ROIRET TRANSPORT ayant pour objet la résiliation dudit marché public et le versement d'une indemnité compensatrice s'élevant à 38 914,85 € HT soit 46 542,16 € TTC, dans les conditions indiquées dans le projet de délibération.

### DEP 06) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Commune de Saint-Jean-de-Braye - Etudes et travaux pour la libération des emprises ferroviaires de la ligne Orléans - Gien le long de la rue Jean Jaurès - Approbation d'une convention à passer avec Réseau Ferré de France

Le conseil de communauté a approuvé une convention à passer avec la société Réseau Ferré de France pour les études et des travaux nécessaires à l'opération de libération des emprises ferroviaires de la ligne Orléans - Gien, le long de la rue Jean Jaurès à Saint-Jean-de-Braye et ce, pour un montant estimé de 616 650,00 € HT.

## **ASSAINISEMENT**

ASS 01) Assainissement - Commune de Chécy (rue du Quillard - Tranche 2) - Construction d'un réseau d'assainissement eaux usées - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la construction d'un réseau d'assainissement, rue du Quillard sur la commune de Chécy.

ASS 02) Assainissement - Commune de Saint-Cyr-en-Val (route de Vienne) - Mise en séparatif du réseau d'assainissement - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la mise en séparatif du réseau d'assainissement, route de Vienne sur la commune de Saint-Cyr-en-Val.

ASS 03) Assainissement - Commune de Mardié - Rue des Moulins - Construction de réseaux eaux usées et eaux pluviales - Rue de la Garenne - Reconstruction de réseaux eaux usées et eaux pluviales - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la construction de réseaux d'assainissements rue des Moulins et la reconstruction des réseaux d'assainissement rue de la Garenne sur la commune de Mardié.

ASS 04) Assainissement - Commune de Saint-Cyr-en-Val - Reconstruction de la station d'épuration d'Orléans-La Source - Marché public de conception-réalisation n° 2005-079 passé avec le groupement OTV et autres - Modification de certaines prestations, travaux supplémentaires et prolongation des délais - Approbation d'un avenant n° 2

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 2 au marché de reconstruction de la station d'épuration d'Orléans la Source ayant pour objet la prise en compte de la modification de certaines prestations, la prise en compte de travaux supplémentaires, la prolongation des délais pour la reconstruction de la station d'épuration d'Orléans-La Source, et d'augmenter le montant du marché de 43 432,62 € HT (valeur 2005), soit par application de la TVA au taux de 19,6 % de 51 945,41 € TTC, ce qui représente une augmentation des dépenses de 7,78 % par rapport au montant initial du marché.

ASS 05) Assainissement - Commune de Saint-Denis-en-Val - Délégation de service public pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif - Contrat de délégation de service public passé avec la société Véolia - Protocole de fin de contrat - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé un protocole de fin de contrat à passer avec la société Véolia ayant pour objet d'organiser les modalités précises de la fin de la délégation de service public et de préparer le transfert du service au prochain exploitant, en vue d'assurer la continuité du service à l'échéance du contrat d'affermage des réseaux d'assainissement de la commune de Saint-Denis-en-Val.

## **COHESION SOCIALE**

CS 01) Gens du voyage - Gestion des aires d'accueil - Animations et actions sociales - Marché public de service - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché public de services ayant pour objet d'assurer le fonctionnement du centre de loisirs, d'actions d'animation à destination des adultes et jeunes adultes et d'assurer des missions de médiation sur les aires d'accueil et sur les terrains propriétés de la Communauté d'agglomération, dans les conditions indiquées dans le projet de délibération.

CS 02) Plan local pour l'insertion et l'emploi - Charte locale d'insertion pour la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine pour le site des Salmoneries - Prairie à Saint-Jean-de-la-Ruelle - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé une convention qui détermine les éléments de diagnostic, les objectifs, la méthode et les critères de mise en œuvre et d'évaluation retenus par les maîtres d'ouvrage, dans le cadre du projet de rénovation urbaine pour le site des Salmoneries / Prairie à Saint-Jean-de-la-Ruelle, au titre des obligations de la charte nationale d'insertion.

CS 03) Insertion par l'activité économique - Action « Accompagnement individualisé des porteurs de projet de création d'entreprise » - Convention d'attribution passée avec la Boutique de gestion - Subvention complémentaire - Approbation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 à la convention d'attribution d'une subvention passée avec l'association d'aide à la création d'entreprises Boutique de gestion, cet avenant ayant pour objet l'attribution complémentaire de 2 050 € pour le financement de l'action 2009 « Accompagnement individualisé des porteurs de projet de création d'entreprise ».

CS 04) Plan local pour l'insertion et l'emploi - Attribution d'une subvention à l'Association Départementale « Action pour les Gens du Voyage » - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé une convention pour l'attribution d'une subvention à l'Association Départementale « Action pour les Gens du Voyage » d'un montant maximum de 17 500 € destinée à financer l'action de formation par une validation des acquis d'expériences pour le titre professionnel de peintre façadier et a sollicité le soutien financier du conseil régional qui pourra être déduit de la participation de la Communauté d'agglomération.

CS 05) Insertion par l'activité économique - Association Orléans Insertion Emploi - Désignation de deux représentants

A la demande de M. CHAILLOU, la séance a été suspendue de 17 h 40 à 17 h 45.

Le conseil de communauté a décidé de procéder à un vote à bulletins secrets pour la désignation des deux représentants de la communauté d'agglomération au sein de l'association Orléans Emploi et a élu Mme BARANGER avec 46 voix et M. MARTINET avec 46 voix.

CS 06) Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Dérogations locales et temporaires aux plafonds de ressource pour l'accès aux logements locatifs sociaux - Avis

Le conseil de communauté a donné un avis favorable aux demandes de dérogations locales et temporaires aux plafonds de ressource pour l'accès aux logements locatifs sociaux énumérés en annexe au projet de délibération.

CS 07) Habitat-Logement - Dispositif d'observatoire du logement neuf - Attribution d'une subvention à l'association Océlor

Le conseil de communauté a approuvé une convention de partenariat pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 €, en vue de l'adhésion de la communauté d'agglomération en qualité de membre d'honneur à l'association OCELOR au titre de l'année 2009.

CS 08) Habitat-Logement - Aide à l'accession à la propriété - Modalités de mise en œuvre de la majoration du " prêt à taux 0 " de l'Etat - Délivrance d'attestations - Approbation d'une convention de mandat à passer avec le Crédit Immobilier de France Centre Ouest

Le conseil de communauté a donné mandat pour la durée de l'opération « prêt Vivre en Ville », au Crédit Immobilier de France Centre Ouest, partenaire du dispositif, pour émettre les attestations d'aide à l'accession sociale à la propriété en vue de l'obtention de la majoration du nouveau prêt à 0 % par les bénéficiaires des aides conformes au modèle prévu par l'arrêté du 23 décembre 2006.

CS 09) Habitat-Logement - Accession à la propriété - Prêt « vivre en ville » - Convention passée avec le Crédit Immobilier de France Centre Ouest - Prise en compte des mandats passés avec les établissements bancaires - Approbation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 à la convention de partenariat passée avec l'établissement financier Crédit Immobilier de France Centre Ouest, partenaire du dispositif « prêt Vivre en Ville », ayant pour objet de prendre en compte les mandats donnés en vue d'émettre les attestations d'aide à l'accession à la propriété d'une collectivité territoriale.

CS 10) Contrat urbain de cohésion sociale - Bilan de la programmation 2008 - Approbation de la programmation principale 2009 - Approbation d'un avenant n° 4 à la convention CUCS - Financement de deux actions complémentaires en 2009

Le conseil de communauté a approuvé la mise en œuvre des deux derniers projets de l'association Retravailler et de l'association départementale action pour les gens du voyage non encore financés mettant en œuvre respectivement les financements de la Communauté d'agglomération d'un montant de 1 125 € et de 8 000 € et a approuvé un avenant n° 4 à la convention CUCS, ayant pour objet d'arrêter la programmation principale pour l'année 2009, à passer avec l'Etat.

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

DE 01) Développement économique - Commune de Marigny-Les-Usages - Parc technologique Orléans-Charbonnière - ZAC n° 3 - Mise à disposition de terrains pour les besoins en alimentation électrique - Approbation de quatre conventions de servitudes à passer avec ERDF

Le conseil de communauté a approuvé quatre conventions de servitudes à passer avec ERDF ayant pour objet la mise à disposition de quatre parcelles situées dans le périmètre de la ZAC n° 3 sur la commune de Marigny-Les-Usages et cadastrées B 1074, C 58, C 331 et B 40 en vue de l'alimentation électrique de la zone.

DE 02) Développement économique - Commune de Marigny-Les-Usages - Parc technologique Orléans-Charbonnière - ZAC n° 3 - Elaboration du plan local d'urbanisme - Approbation des modifications apportées au zonage et au règlement

Le conseil de communauté a approuvé les modifications apportées à la ZAC n° 3 dans le cadre du plan local d'urbanisme arrêté par la commune de Marigny-Les-Usages par une délibération en date du 22 septembre 2009.

DE 03) Développement économique - Action foncière - Commune de Saint-Cyr-en-Val - Aménagement du parc d'activités de la Saussaye - Projet d'implantation de l'entreprise Thévenin - Reversement de l'indemnité forfaitaire prévue dans la promesse de vente signée avec la SCI MALOU (entreprise Thévenin)

Le conseil de communauté a pris acte du renoncement de la société Thévenin à acquérir un terrain situé dans le lotissement des Vallées du parc d'activités Orléans-Sologne à Saint-Cyr-en-Val d'environ 8 499 m<sup>2</sup>, moyennant le prix global et forfaitaire de 212 475 € HT et a décidé d'autoriser Maître Dupuy-Denus, notaire de la communauté d'Agglomération, à restituer à la société Thévenin la somme de 21 248 € qu'il retient actuellement sous séquestre.

DE 04) Développement économique - Aide économique - Commune de Saint-Cyr-en-Val - Développement de la société Taillardat - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé une convention à passer avec la société Taillardat et le département du Loiret ayant pour objet de déterminer le niveau et les modalités d'intervention de la communauté d'agglomération dans le cadre du développement de l'entreprise à Saint-Cyr-en-Val, la participation de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire s'élevant à 30 000 €.

DE 05) Développement économique - Construction du marché de gros alimentaire de La Chapelle-Saint-Mesmin - Marché public de travaux (lot gros œuvre) - Interruption de chantier - Approbation d'un protocole transactionnel à passer avec la société Bordeaux SA

Le conseil de communauté a approuvé le principe de la conclusion d'une transaction destinée à mettre fin au différend opposant la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire à la société BORDEAUX SA et a approuvé un protocole transactionnel correspondant à passer avec la société BORDEAUX SA, ayant pour objet de régler le litige consécutif à l'interruption de chantier causée par

la découverte d'une canalisation enterrée sous pression, par le versement au bénéfice de l'entreprise d'une indemnité amiable d'un montant global de 2 000 € HT, pour solde de tous comptes.

## **RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

RTES 01) Recherche, Technologie et Enseignement Supérieur - Artère de communication par fibre optique -Convention de partenariat passée avec le département du Loiret, la ville d'Orléans et le CHRO - Nouvelle répartition des brins - Approbation d'un avenant n° 4.

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 4 à la convention de partenariat passée avec le département du Loiret, la ville d'Orléans et le CHRO ayant pour objet l'attribution de 6 brins de fibres supplémentaires au conseil général sur le tronçon Hôtel du département – Cité Administrative Coligny.

RTES 02) Recherche, technologie et enseignement supérieur -Transfert de technologies et valorisation de la recherche - Convention d'attribution de subvention passée avec CRESITT Industrie - Modification de l'échéancier des versements - Approbation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n°1 à la convention passée avec l'association CRESITT Industrie, le département du Loiret et la ville d'Orléans, portant modification de l'échéancier de paiement du projet.

RTES 03) Recherche, technologie et enseignement supérieur - Transfert de technologies et valorisation de la recherche - Pôle de compétitivité "Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique" - Conventions de financement des programmes de recherche SÉSAME CAPTHOM et SÉSAME GEDELOC - Prolongation du délai de réalisation des deux projets - Approbation de deux avenants n° 2

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 2 à la convention SÉSAME GEDELOC ayant pour objet la prolongation de la durée du projet de recherche ainsi qu'un avenant n° 2 à la convention SÉSAME CAPTHOM ayant pour objet la prolongation de la durée du projet de recherche.

RTES 04) Recherche, technologie et enseignement supérieur - Soutien aux transferts de technologies - Projet AffichEco - Attribution d'une subvention à l'association CRESITT Industrie - Approbation d'une convention à passer avec le département du Loiret et le CRESITT Industrie

Le conseil de communauté a approuvé une convention à passer avec le département du Loiret et l'association CRESITT Industrie, relative au projet AffichEco et ayant pour objet d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant total de 39 577,62 € à l'association CRESITT Industrie, dans les conditions indiquées dans le projet de délibération.

## **GESTION DES DECHETS**

GD 01) Gestion des Déchets - Collecte - Collecte en porte-à-porte des objets encombrants - Marché public de services - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché public de services, ayant pour objet la collecte des objets encombrants.

GD 02) Gestion des Déchets - Transfert et tri des déchets recyclables - Marché public de services - Lancement d'un appel d'offre ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché public de services, ayant pour objet le transfert et le tri des déchets recyclables et des cartons.

GD 03) Gestion des Déchets - Tri - Reprise des matériaux issus du tri sélectif - Contrats de reprise des matériaux triés passés avec la société EPR pour les cartons, les plastiques PEHD et les plastiques PET - Modification des clauses d'exécution des prix de reprise, des conditions de vente des matériaux, des conditions d'activation de la clause de sauvegarde - Approbation de 3 avenants

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 au contrat de reprise des cartons d'emballages ménagers à passer avec la société EPR, ayant pour objet de réadapter les conditions du contrat aux réalités économiques, a approuvé un avenant n° 2 au contrat de reprise des plastiques PET à passer avec la société EPR, ayant pour objet de réadapter les conditions du contrat aux réalités économiques ainsi qu'un avenant n° 1 au contrat de reprise des plastiques PEHD à passer avec la société EPR, ayant pour objet l'autorisation du recours à des offres « spot » en cas de défaillance du recycleur final et la définition des modalités de déclenchement et de sortie de la clause de sauvegarde.

GD 04) Gestion des Déchets - Reprise des cartons d'emballages ménagers - Contrat de programme de durée barème D passé avec la société Eco Emballages - Modification du mode de calcul des soutiens financiers - Approbation d'un avenant n° 3

Le conseil de communauté a :

- approuvé l'avenant n° 3 au contrat programme de durée barème D à passer avec la société Eco-Emballages, ayant pour objet de modifier le mode de calcul des soutiens liés aux cartons d'emballages ménagers,

- autorisé Monsieur le Président à signer ledit avenant.

GD 05) Gestion des Déchets - Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Locaux à usage industriel ou commercial - Exercice 2010 - Approbation de la liste des bénéficiaires

Le conseil de communauté a approuvé la liste de l'annexe 1 à la délibération qui récapitule l'ensemble des établissements bénéficiant d'une exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2010 ainsi que la liste de l'annexe 2 de la délibération qui récapitule l'ensemble des établissements ayant présenté une demande et ne bénéficiant pas d'une exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2010.

GD 06) Gestion des Déchets - Association L'Apacrète - Projet de réduction des déchets - Attribution d'une subvention

Le conseil de communauté a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 700 € à l'association l'Apacrète basée à Ingré.

## **INFRASTRUCTURES**

INF 01) Infrastructures - Projet d'échange de voirie avec le département du Loiret - Réalisation d'une étude de diagnostic - Approbation d'une convention d'études à passer avec le département du Loiret

Le conseil de communauté a approuvé une convention d'études à passer avec le département du Loiret pour un coût global prévisionnel d'opération de 305 000 € TTC dont 200 000 € serait à la charge du Département pour la réalisation de l'étude, réparti de la manière suivante :

- 105 000 € TTC à la charge de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire,
- 200 000 € TTC à la charge du département du Loiret.

INF 02) Infrastructures - Communes d'Orléans / Saint-Jean-le-Blanc / Saint-Jean-de-la-Ruelle - Travaux de réparation sur les ouvrages d'arts n° 460 du pont Thinat, n° 470 du pont Become et murs de soutènement n° 345 et 346 - Marché de travaux n° 2008-081 et n° 2008-082 conclus avec la société SOGEA TP - Prestations supplémentaires - Passation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 au marché n° 2008-081 relatif à la réalisation de travaux de réparation sur ouvrage d'art n° 460 pont Thinat et n° 470 pont Become à Orléans et Saint-Jean-le-Blanc passé avec la société SOGEA TP, ayant pour objet des prestations supplémentaires pour un montant de 27 552,90 € HT, soit 32 953,27 € TTC, soit une augmentation de 14,46 % par rapport au montant initial du marché et a approuvé un avenant n° 1 au marché n° 2008-

082 relatif à la réalisation de travaux de réparation sur ouvrage d'art des murs de soutènement n° 345 et 346 – Roclade Ouest à Saint-Jean-de-la-Ruelle passé avec la société SOGEA TP, ayant pour objet des prestations supplémentaires pour un montant de 5 715,00 € HT, soit 6 835,14 € TTC, soit une augmentation de 15,74 % par rapport au montant initial du marché.

## RESSOURCES

RESS 01) Centre funéraire des lfs - Commune de Saran - Marché public de travaux - Extension et remise aux normes de la chambre funéraire - Lancement d'une nouvelle consultation en procédure adaptée

Le conseil de communauté a décidé de lancer une nouvelle consultation en procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet l'extension et la remise aux normes de la chambre funéraire du centre funéraire des lfs à Saran.

RESS 02) Ressources humaines - Mise à disposition individuelle d'un agent de la S.E.T.A.O. auprès des services de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé une convention de mise à disposition individuelle d'un agent salarié de la S.E.T.A.O. afin qu'il exerce des missions spécifiques liées à la mise en exploitation de la seconde ligne de tramway.

RESS 03) Ressources humaines - Modification de l'annexe de la délibération 01773 du 17 février 2009 portant sur le régime indemnitaire des agents de catégorie C

Le conseil de communauté a annulé et remplacé l'annexe de la délibération n° 01773 du 17 février 2009 portant sur le régime indemnitaire des agents de catégorie C.

RESS 04) Ressources humaines - Emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint Territoire et Développement Durable - Attribution d'un véhicule de fonction

Le conseil de communauté a approuvé le principe de dotation de véhicule de fonction à l'emploi fonctionnel de directeur général adjoint territoire et développement durable.

RESS 05) Ressources humaines - Emplois permanents et non permanents - Tableau annuel des effectifs et gestion du déroulement de carrières - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé la mise à jour du tableau des effectifs compte tenu des mouvements de personnels.

Orléans, le 29 SEP. 2009

Le Président

Charles-Eric LEMAIGNEN

